



Programme de formation à la catégorie A1/A2/A du permis de conduire

1) Préambule

Le permis catégorie A1 permet la conduite :

- Motocyclette avec ou sans side-car, d'une cylindrée maximale de 125 cm³, d'une puissance n'excédant pas 11 kilowatts et dont le rapport puissance/poids ne dépasse pas 0,2 kilowatt par kilogramme.

Le permis catégorie A2 permet la conduite :

- Motocyclette avec ou sans side-car d'une puissance n'excédant pas 15 kilowatts et dont le rapport puissance/poids ne dépasse pas 0,1 kilowatt par kilogramme. La puissance ne peut résulter du bridge d'un véhicule développant plus de 70kW.

Le permis catégorie A permet la conduite :

- Motocyclette avec ou sans side-car et tricycles à moteur d'une puissance supérieure à 15 kilowatts

2) L'organisme de formation

Etablissement de formation : AUTO-ÉCOLE MY CONDUITE

CHATILLON

Raison sociale : MY CONDUITE CHATILLON

Adresse : 9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Adresse électronique : myconduitechatillon@gmail.com

Téléphone : 07 49 86 04 59

AUTO-ÉCOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 / Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

Siret : 938 917 986 000 11

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 /Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

Agrément préfectoral : E 25 092 000 70

Code NAF : 8553Z

Gérants : MOHRI Moussa et TRAORE Yamadou

3) Les pré-requis

- A1 avoir minimum 16 ans
- A2 avoir minimum 18 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR
- A avoir minimum deux années de permis A2

4) Le public visé

Tous publics

5) La durée de la formation

- 20 heures (minimum légal obligatoire)
- Passerelle A2/A : 8 heures de formation

6) Les objectifs de la formation A1 et A2

Objectif : devenir un conducteur de motocyclette sûr et responsable.

- Une évaluation de départ est proposée afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes suivants :
- A partir de Janvier 2020 : un code spécifique ETM « épreuve théorique moto » sera mis en place avec 10 chapitres :
 - dispositions légales en matière de circulation routière
 - déroulement de l'examen
 - le conducteur : **intégrant le comportement et les situations à risque liés à la conduite d'un deux roues motorisés**
 - la route
 - les autres usagers de la route
 - porter secours

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 / Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

- réglementation générale et divers
- **équipements de protection du conducteur de deux roues motorisés** et autres éléments de sécurité des véhicules
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite d'un deux roues motorisés
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

- Une formation pratique : comprenant quatre compétences avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard - Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord - Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur) - Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descendre de la machine en sécurité - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances - Monter et rétrograder les rapports de vitesse - Maîtriser la réalisation d'un freinage - Connaitre les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique) - Maîtriser les techniques d'inclinaison - Réaliser un freinage d'urgence

<p>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre et respecter les règles de circulation - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues) - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité - Tourner à droite et à gauche - Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires
<p>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaitre les particularités des véhicules et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense - Connaitre les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
<p>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et recommandations à appliquer - Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Connaitre les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse) - Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette - Pratiquer l'écoconduite

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 / Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

7) Les objectifs de la formation passerelle A2/A

La formation pour le passage de la catégorie A2 du permis de conduire à la catégorie A s'inscrit dans une démarche « post-permis »

Elle a pour objectifs de :

- d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35Kw.
- de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW
- de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 /Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

Programme de formation détaillé	
Séquences	Compétences
SEQUENCE 1 : THÉORIE DURÉE : 2 HEURES	<p>Présentation. Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.</p> <p>Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage...</p> <p>Accidentalité, vitesse, détectabilité :</p> <p>Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.</p> <p>Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.</p> <p>Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> — vitesse et perception visuelle ; — vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ; — vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence. <p>Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.</p> <p>Conduite et produits psychoactifs :</p> <p>Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière. Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.</p> <p>Les sanctions.</p>

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 / Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

SÉQUENCE 2 : MANIABILITÉ HORS CIRCULATION
DURÉE : 2 HEURES

Durant cette séquence, chaque élève doit disposer d'une motocyclette.

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :

- mouvements et positionnements du regard ;
- mouvements et positionnements de la tête et du corps ;
- comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.

Explications et travail sur le freinage :

- utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ;

- utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ; — explications sur le transfert des masses ;

— comment s'arrêter et repartir en courbe.

Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

- réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 / Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

**SÉQUENCE 3 : CIRCULATION ET CLOTURE DE LA
FORMATION**
DURÉE : 3 HEURES

(Pour cette séquence une seule motocyclette est utilisée).

Circulation :

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

- la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves ;
- dans le véhicule suiveur pren(nent) place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique ;
- chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.

Ce bilan comprend :

- le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
- dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ; — un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;

Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).

Une attestation de fin de formation est remise à l'issue de la formation.



Programme de formation du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM de permis de conduire

1) Préambule

Le permis catégorie AM permet la conduite :

- d'un cyclomoteur d'une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ et d'une vitesse maximale égale à 45km/h

2) L'organisme de formation

Etablissement de formation : AUTO-ÉCOLE MY CONDUITE

CHATILLON

Raison sociale : MY CONDUITE CHATILLON

Adresse : 9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Adresse électronique : myconduitechatillon@gmail.com

Téléphone : 07 49 86 04 59

Siret : 938 917 986 000 11

Agrément préfectoral : E 25 092 000 70

Code NAF : 8553Z

Gérants : MOHRI Moussa et TRAORE Yamadou

3) Les pré-requis

- avoir minimum 14 ans

AUTO-ÉCOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 / Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

- Etre titulaire de l'ASSR de niveau 1 ou 2

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 /Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

4) Le public visé

Tous publics

5) La durée de la formation

- 8 heures
- La formation se déroule sur deux jours et ne peut excéder quatre heures par jour

6) Les objectifs de la formation AM

L'objectif de cette formation est de vous apprendre à maîtriser les règles générales de circulation et de sécurité routière, à partager l'espace routier en respectant votre sécurité et celle des autres et de vous sensibiliser aux risques.

Un questionnaire préalable à la formation est proposé à l'élève.

La formation est découpée en cinq séquences où alternent les échanges, la conduite sur piste, le Code de la route, la conduite en circulation et la sensibilisation aux risques.

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal est présent lors de la dernière séquence de la formation (séquence 5)

Programme de formation détaillé	
SÉQUENCES	COMPÉTENCES
1. Séquence 1 : « Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite » Durée : 30 min	Expression et échanges sur le respect des règles. -Signalisation. -Règles de circulation. Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière. -Vitesse. -Consommation d'alcool ou d'autres produits. -Utilisation de distracteurs. Echanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 / Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

<p>2.Séquence 2 : « Formation à la conduite hors circulation »</p> <p>Durée : 2 heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles. -La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). -Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité -La maîtrise technique du véhicule hors circulation. -Position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) — Réglage du, ou des, rétroviseur (s). -Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs. -Démarrage et arrêt du véhicule. -Pour les cyclomoteurs : maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager). -Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule — Pour les cyclomoteurs, maintien de l'équilibre et de la stabilité. -Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité. -Manœuvres de freinage et d'évitement.
<p>3.Séquence 3 : « Apports théoriques : Code de la route »</p> <p>Durée : 30 min</p>	<ul style="list-style-type: none"> -La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle. -Les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle. -Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction. -Franchissement d'intersections et régime de priorité

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 / Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

4. Séquence 4 : « Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique »

Durée minimale : 4 heures

-Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation.
-S'insérer en sécurité dans la circulation.
-Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu

-Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter.
-Freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité.
-Arrêt et départ en circulation (feux, stop).
-Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter

-S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur.
-Précautions à prendre avant de s'arrêter ou de stationner.
-Précautions à prendre pour s'insérer dans la circulation à la suite d'un arrêt ou d'un stationnement.
-Pour les quadricycles : stationner en bataille, en épi et en créneau.
-Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers

-Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité)
-Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.

-Négocier un virage.
-Adopter une trajectoire sécurisée

-Choisir la position sur la chaussée.
-En ligne droite, en virage, en situation de croisement ou de dépassement.
-En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées).
-En intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts).

Changer de direction.
-Observer et analyser l'environnement.
-Avertir de son intention.
-Se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts).
-Adapter sa vitesse.
-Respecter les règles de priorité.
-Dégager une intersection.

-Franchir les différents types d'intersections.
-Déetecter et identifier le type d'intersection.
-Evaluer la visibilité.
-Adapter sa vitesse.
-Respecter les règles relatives aux ordres de

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 / Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892

<p>5. Séquence 5 : « Sensibilisation aux risques »</p> <p>Durée minimale : 1 heure</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules. -Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore). -Les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore). -Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets. -La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage -La prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes. -L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur. <p>Observations et conseils de l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière (à l'attention de l'élève et de l'un au moins de ses parents ou de son représentant légal, s'il est mineur)</p>
--	--

7) Attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire

A l'issue de la séquence 5 :

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière délivre à l'élève l'attestation de suivi de la formation, renseignées et signées, en présence du ou des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

AUTO-ECOLE MY CONDUITE CHATILLON

9 place Jean Mermoz 92320 Châtillon

Tel : 07 49 86 04 59 Mail : myconduitechatillon@gmail.com

Siret : 938 917 986 000 11 / Agrément : E 25 092 000 70 /

NDA : 11922954892